

PROCES – VERBAL
des délibérations du conseil municipal

Séance du 24 avril 2014

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

Sous la présidence de monsieur le maire.

Membres présents : GROELL Geneviève, HEIMBURGER Michel, MANSUY Joël, PEQUIGNOT Daniel, RUSCH-COLOM Maeva, FISCHER Jean-Lou, GROSDÉMANGE Stéphanie, DA COSTA Nathalie, STENGER Frédéric, WELKER Caroline.

Membre absent excusé : SCHERRER Didier (donne procuration à FISCHER Jean-Lou).

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1) Droits de préemption urbain.

Sur proposition du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition du bien ci-après :

1) Les parcelles 224, 227, section 2, situées au lieu-dit «Grund», d'une superficie de 8 ares 45 ca appartenant aux consorts Nussbaum, vendeurs pour la somme de trois cent trente-huit euros (338,00 €) à M. De Bollivier Alphonse 12, rue des Rochelles à Bourbach-le-Haut.

2) Approbation du compte administratif 2013 de la régie des gîtes ruraux

Sous la présidence de Jean-Lou Fischer, premier adjoint, le conseil municipal prend connaissance de ce document et l'examine. Il en ressort :

- Section de fonctionnement

total des dépenses	:	56 887,76 €
total des recettes	:	72 759,82 €

excédent de fonctionnement : 15 872,06 €

- Section d'investissement

total des dépenses	:	37 116,32 €
total des recettes	:	58 347,51 €

excédent d'investissement : 21 231,19 €

Résultat de clôture 2013 excédent 37 103,25 €

Joël Mansuy, maire, ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le comptable public Mr Eric BRAILLON et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé.

3) Affectation des résultats **Régie des gîtes**

Le conseil municipal,

- après vote du compte administratif 2013 en accord avec le compte de gestion du receveur,
- considérant les résultats de l'exercice 2013

excédent de 15 872,06 € en section d'investissement
excédent de 37 103,25 € en section de fonctionnement

et les résultats de clôture au 31/12/2013, à savoir

La somme de 29 651,92 € est affectée au compte 1068 en recette d'investissement et fera l'objet d'un titre de recette en 2013.

4) Approbation du budget primitif 2014 **Régie des gîtes**

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2014. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, il propose de passer au vote.

Le budget primitif 2014 est voté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- dépenses : 70 700,00 €
- recettes : 70 700,00 €

Section d'investissement

- dépenses : 57 501,64 €
- recettes : 57 501,64 €

5) Approbation du compte administratif 2013 de la commune

Sous la présidence de Jean-Lou Fischer, premier adjoint, le conseil municipal prend connaissance de ce document et l'examine. Il en ressort :

Section de fonctionnement

total des dépenses : 375 957,47 €
total des recettes : 402 903,65 €

excédent de fonctionnement : 26 946,18 €

- **Section d'investissement**

total des dépenses : 275 575,89 €

total des recettes : 119 961,25 €

déficit d'investissement : 155 614,64 €

Résultat de clôture 2013 déficit 128 668,46 €

Joël Mansuy, maire, ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le comptable public Mr Eric BRAILLON et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé.

6) Affectation des résultats de la commune.

Le conseil municipal,

- après vote du compte administratif 2013 en accord avec le compte de gestion du receveur,

- considérant les résultats de l'exercice 2013

déficit de 155 614,64 € en section d'investissement

excédent de 26 946,18 € en section de fonctionnement

et les résultats de clôture au 31/12/2013, à savoir

- d'affecter les résultats comme suit :

128 172,75 € au compte 002 en recette de fonctionnement au BP 2013

7) Approbation du budget primitif 2014 de la commune

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2014. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, il propose de passer au vote.

Le budget primitif 2014 est voté à l'unanimité des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- dépenses : 528 654,57 €

- recettes : 528 654,57 €

Section d'investissement

- dépenses : 551 488,75 €

- recettes : 551 488,75 €

8) Impôts locaux : taux d'imposition des trois taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer une hausse de 1 % pour la taxe foncière non bâti et de 2% pour la taxe d'habitation ainsi que la taxe foncière bâti. Le produit fiscal global prévisionnel total se monte à 105 451 € et se résume comme suit :

Taxes	Bases 2014	Taux votés	Produits
D'habitation	521 300	8.66	45 145
Foncière (bâti)	316 400	12.21	38 632
Foncière (non bâti)	14 700	147.44	21 674

9) Approbation du compte administratif 2013 des Buissonnets

Sous la présidence de Jean-Lou Fischer, premier adjoint, le conseil municipal prend connaissance de ce document et l'examine. Il en ressort :

- Section de fonctionnement

total des dépenses : 3 840,00 €
total des recettes : 0,00 €

déficit de fonctionnement : 3 840,00 €

- Section d'investissement

total des dépenses : 138 238,75 €
total des recettes : 52 303,95 €

déficit d'investissement : 85 934,80 €

Résultat de clôture 2013 déficit 89 774,80 €

Joël Mansuy, maire, et Caroline Welker, conseillère, ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Compte de gestion

Le compte de gestion dressé par le comptable public Mr Eric BRAILLON et dont les résultats sont en conformité avec ceux du compte administratif est également approuvé.

10) Affectation des résultats des Buissonnets

Le conseil municipal,

- après vote du compte administratif 2013 en accord avec le compte de gestion du receveur,
- considérant les résultats de l'exercice 2013

déficit de 85 934,80 € en section d'investissement
déficit de 3 840,00 € en section de fonctionnement

11) Approbation du budget primitif 2014 des Buissonnets

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'examiner les propositions du budget primitif 2014. Après lecture tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement dépenses et recettes, il propose de passer au vote.
Le budget primitif 2014 est voté à l'unanimité (sauf une abstention) des membres présents et s'équilibre dans la section de fonctionnement et dans la section d'investissement de la façon suivante :

Section de fonctionnement

- dépenses : 95 668,00 €
- recettes : 95 668,00 €

Section d'investissement

- dépenses : 742 909,09 €
- recettes : 742 909,09 €

12) Communications

Prochaine réunion du conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu mardi 6 mai à 19 h. L'ordre du jour comportera notamment : approbation du PLU, demande de Mr Knopf Bernard de pouvoir défendre les intérêts de la commune, délégations des élus, etc ...

Organisation des élections européennes le 25 mai

Le dimanche 25 mai aura lieu les élections européennes. Afin d'organiser cette journée une permanence sera assurée par les élus par tranche horaire de deux heures.

Permanences des élus

Le maire propose de mettre en place des permanences à la mairie dans le but de pouvoir accueillir les administrés et dont voici le détail :

- Joël Mansuy le vendredi de 16 h à 18 h
- Jean-Lou Fischer (voirie, travaux cimetière ...) sur RDV
- Stéphanie Grosdemange (scolaire, périscolaire gîtes ...) sur RDV
- Nathalie Da Costa (affaires sociales) sur RDV

13) Divers

Tractopelle

Le tractopelle montre des signes de fatigue. Des travaux de remise en état ont été réalisés récemment pour un montant approximatif de 4950 € TTC. Une réflexion pour son remplacement sera nécessaire dans les prochains mois.

Conseil d'école

Lors du dernier conseil d'école, il était question de la compensation financière pour les intervenants musiciens lors du spectacle musical du 17 mai prochain. Après différents échanges, le conseil municipal décide de verser la somme de 500 € sous forme de subvention à la Musicolonie de Masevaux.

Connexion Internet

Nathalie Da Costa, conseillère, relate que lors du conseil d'école il a été fait mention du fait que l'école maternelle ne disposait plus de connexion internet.

Bancs dans la cour de l'école primaire

On signale que la rénovation des bancs dans la cour de l'école primaire a été réalisée par les ouvriers communaux.

Prochaine réunion du conseil municipal

Stéphanie Grosdemange, seconde adjointe, souhaite que lors de la prochaine réunion du conseil municipal figure à l'ordre du jour les tarifs du centre de loisirs ainsi que ceux du périscolaire 2014/2015.

Ban communal

Nathalie Da Costa, conseillère, préconise de programmer une visite du ban communal.

Dysfonctionnement des ballons tampons à la ferme-auberge

Compte tenu de ce dysfonctionnement, la société Burmer ayant installé le système propose une rencontre lundi 28 avril à 14 h 30 afin de pallier à ce problème.

Foyer rural

Des odeurs provenant des écoulements dans la cuisine du foyer rural ont été signalées. Un problème qui se déclare lors des changements de la météo. Le remplacement des tables et chaises ainsi que la vaisselle du foyer rural sera nécessaire. Ce remplacement est prévu pour ces prochains mois.

La séance a été levée à 21 h 10.